Corsets sur mesures

depuis 10 fr., coutilles gorge, depuis 5 fr., Bandages chez Mlles L. et R. Anselmon, Bandagistes-herboristes diplômées, 48, rue de l'Hôpital-Militaire, Lille, sont solides et élégants. 2061

UN PLONGEON DANGEREUX

Un commerçant, Emile Vanlancker, habitant rue de Fauxbourg-d'Arras, cité d'Iéna, 77, à Roubaix, prenait, hier matin, vers huit heures, son bain à l'école de natation de la rue d'Amsterdam. En plongeant il s'est fait une blessure à l'abdomen et un médecin a été appelé pour lui donner des soins.

Souffrez-vous de maux d'estomac ou de constipation ? Employez les Pilules Suisses, vous serez guéri. 1 fr. 50 la boîte. Glasser, pharm., 8, r. Grammont, Paris. 2321

NE QUITTEZ PAS VOTRE VESTON

M. Louis Dhennin, démolisseur, rue Saint-Sébastien, 19, entrait, hier après-midi, dans un estaminet de la rue d'Iéna, pour faire une partie de fléchettes. Il retira son veston dans la poche duquel il avait laissé son portemonnaie contenant 14 fr. 50. Quand il reprit ses vestes son argent n'y était plus. La police recherche l'auteur de ce vol.

PARLES GRANDES CHALEURS
PRENEZ
BANYULS-TRILLES
à l'eau de Seltz au nature avec un peu de sirop de citron et vous serez IMMÉDIATEMENT ET AGRÉABLEMENT DÉSALTÉRÉS
C'EST L'APÉRITIF D'ETÉ PAR EXCELLENCE
Demander un TRILLE à l'EAU et CITRON
et exiger l'étiquette **BANYULS - TRILLES** sur la bouteille 2079

ROUBAIX
A l'Exposition Internationale
DU NORD DE LA FRANCE

La fête cycliste internationale

C'est hier qu'a eu lieu à Roubaix, à l'occasion de l'Exposition Internationale du Nord de la France, la grande fête cycliste internationale organisée par le Nord Touriste, sous le patronage et avec le concours toujours si dévoué de la puissante fédération : « La Ligue Vélocipédique Belge ».

A midi, après la réception intime par le comité directeur du N. T., les sociétés étrangères : « Vélo-Club Holoken », « Cyclistes Amateurs Bruxellois », « Pecterman Cyclist Club » « Courir-Club Liégeois », furent reçues dans la salle du conseil municipal par MM. Eugène Motte, maire; Leblanc, Sayet, Dewitte, Chatteleyn, Deschodt, adjoints, et plusieurs conseillers municipaux.

M. le docteur Butruille, président du Nord-Touriste, présente tout d'abord aux membres de l'administration municipale les sociétés belges, puis il fait l'éloge de cette belle reine qu'est la bicyclette.

M. Motte lui répond en termes aimables. M. le colonel Gryatinck, membre du comité fédéral de la Ligue, M. Bernard, maire de Roubaix de sa chaleureuse réception et au nom de ses compatriotes présenta, poussé par un vibrant et de : « Vive la France ».

Sur ces mots, la réception prend fin.

L'après-midi, au stadium de l'Exposition, des cyclistes belges donnèrent une superbe fête gymnique et musicale très applaudie par une foule nombreuse.

Le soir, au Restaurant Français, pédagogues et organisateurs se réunirent en un fraternel banquet au cours duquel de nombreux et sincères toasts furent portés.

ATTAQUE NOCTURNE

Hier, vers deux heures du matin, rue des Fleurs, M. Arthur Dejonkère, 34 ans, demeurant rue Sébastopol, a été attaqué et roué de coups par un sieur Carlos Brulois, 25 ans, qui lui a dérobé une somme de 8 francs. Sur les indications du plaignant, le malfaiteur n'a pas tardé à être arrêté.

VOL OU FUGUE

Henri Laurent, 27 ans, demeurant rue du Perc, 3, chauffeur au service de M. Cousin, avait été envoyé, vendredi matin, chez M. Vandenbenda, carrossier, boulevard Gambetta, chercher le châssis Panhard-Levassor 15.879, 15 HP, 4 cylindres, valant 18.000 francs, qu'il devait conduire au garage du boulevard de Cambrai.

Il est bien allé prendre livraison de la voiture et de 35 litres d'essence, mais depuis il n'a plus donné de ses nouvelles. On le demande s'il y a vol ou fugue en compagnie d'une femme. La police a ouvert une enquête.

LES VOLS

Germaine Dilot, 24 ans, sans profession, rue de Napoléon, 105, a fait l'objet d'un procès-verbal pour escroquerie de marchandises au moyen d'un faux nom et au préjudice de deux commerçants de l'Epeule.

— Plainte au abus de confiance a été déposée par M. Bricheux, gérant du grand restaurant de l'Exposition, contre les garçons Pastel Victor, 27 ans, et Fruitier Charles, 34 ans, disparus avec chacun une somme de 90 francs.

TOURCOING
Un négociant de Tourcoing
arrêté pour banqueroute frauduleuse
400.000 FRANCS DE DEFICIT

M. Houeix, juge d'instruction, vient de clore par un mandat de dépôt une instruction ouverte il y a cinq mois à propos de la faillite de la maison de laines Edouard Leclercq et Cie, 104, rue de Guisnes, fondée en 1892 par M. Edouard Leclercq, qui la céda en 1906 à la firme actuelle, sous la gérance de son fils.

Un capital de 100.000 francs avait été engagé dans cette Société par deux commanditaires, MM. Henri Wattinne, négociant en laines à Roubaix, rue du Curoir, 33, et Georges Roussrasie, de Bruxelles, de la filature Roussrasie-Deconinck, rue du Halle.

En faisant l'examen des écritures de la maison Ed. Leclercq et Cie, le syndic de la faillite, M. Duvillier, avocat-agréé, et le juge-commissaire, M. Albert Trentesaux, découvrirent que les trois derniers inventaires avaient été falsifiés, de telle sorte que les commanditaires et les créanciers avaient été frustrés d'une somme variant entre 350.000 et 400.000 francs.

Il y a une quinzaine de jours, le juge-commissaire déposait son rapport au Parquet qui, après l'avoir étudié et y avoir découvert le délit de faux en écritures commerciales, décida de convoquer M. Georges Leclercq, gérant de la société en faillite.

Ce dernier, à la suite de ses vaudrans, était allé habiter en Belgique, à Mouscron. Il se rendit à la convocation du juge d'instruction. M. Houeix, qui décerna contre lui un mandat de dépôt.

INCENDIE

Un incendie a éclaté, avant-hier, dans la nuit, dans une maison, rue des Trois-Pierres, habitée par M. Louis Deprez, chiffonnier.

Les meubles et la maison de M. Deprez ont été entièrement détruits. On ignore les causes de l'incendie.

NORD
VALENCIENNES

Nos sociétés. — La Société chorale de Saint-Vaast-la-Haut prendra part, le 2 juillet, au festival permanent de l'Exposition de Roubaix. Les membres honoraires, leurs familles et celles des sociétaires désirant profiter de cette occasion pour se rendre à l'Exposition devront en aviser le Comité avant le 21 juin et verser la somme de 5 fr. par personne pour le coût du voyage, dîner compris.

Pour Six Sous Antibrul guérit hémorroïdes. Pr rien j'en donne une boîte aux inscrits. 0,30 et 1 fr. Ph. Hedon, 18, rue Thérèse, Paris. 366

PAS-DE-CALAIS
ARRAS

Mariage. — On annonce la prochain mariage de Mlle Marguerite Bernard, fille de M. le commandant Bernard, chef d'état-major de la 2e division d'infanterie, chevalier de la Légion d'Honneur, et de Mme, avec M. Emile Cassel, industriel à Arras, fils de Mme Eugène Cassel et petit-fils de M. Legrelle, ancien maire d'Arras, chevalier de la Légion d'Honneur. La bénédiction nuptiale sera donnée le mercredi 28 juin 1911. Tous nos vœux aux futurs époux.

BÉTHUNE
LENS

Journée d'aviation. — Le projet d'une journée d'aviation qui devait faire partie du programme des fêtes des 25 et 26 juin, doit, on le sait, être abandonné, car, à cette époque se disputera le circuit européen. La municipalité lensoise, d'accord avec M. Brégnet, de Douai, a choisi, comme journée d'aviation, le dimanche 23 juillet. Un programme très intéressant est à l'étude.

SAINT-OMER

Funérailles. — Les funérailles du malheureux chauffeur, tué à Compiègne, M. Marceau Fontaine, ont eu lieu au milieu d'une assistance nombreuse.

De superbes couronnes avaient été offertes par les amis du défunt.

Deux discours ont été prononcés, l'un, au nom du personnel de la gare, l'autre, au nom de la Jeunesse Républicaine.

TRIBUNAUX
Tribunal Correctionnel de Lille

Audience du 17 juin 1911

Un petit drame à Armentières

Mme Fauvergue trompait son mari avec un sieur Derache, ouvrier de filature, demeurant impasse Sainte-Catherine, à Armentières. Loin de s'en cacher, elle louait à qui voulait l'entendre les joies de l'adultère, et promait un matin plaisir à exaspérer le femme de son amant par sa vantardise et mille taquineries. C'est ainsi que le 29 mai, elle alla faire une scène à Mme Derache et lui cria en ricanant : « Tu sais, je le fais exprès ! » Puis elle s'éloigna, non sans avoir causé quelques ravages.

Le lendemain elle retourna chez Mme Derache pour la narguer à nouveau. A bout de patience, l'épouse trompée saisit une hachette et en porta plusieurs coups à Mme Fauvergue qui s'affaissa. Comme elle voulait se relever pour fuir, Mme Derache ouvrit un rasoir qu'elle avait en poche et en porta plusieurs coups à sa rivale, lui faisant quelques blessures sans gravité.

Après plaidoirie de Me Olivier, le Tribunal condamne Mme Derache à dix jours de prison.

Entrave à la liberté du travail

Le 24 avril, Cyrille Denys, 19 ans, et Léon Dallieu, deux grévistes du l'usine Lepoutre, attendaient sur le quai de la gare d'Halluin l'arrivée du train de 8 h. 45, amenant de Roubaix les ouvriers qui devaient se rendre au travail. Tous deux exhortèrent leurs camarades à ne mettre en grève, mais comme on ne les écoutait pas, ils lancèrent des pierres aux travailleurs.

Par défaut, Denys et Dallieu sont condamnés à 2 mois de prison.

Audience du 17 juin 1911

Un manvais coucheur

En manière de plaisanterie, M. Housé, contremaître à Tourcoing, avait dégonflé le pneu de la bicyclette d'un de ses ouvriers, Victor Delfour. Agé de 18 ans. C'était là une farce insignifiante que Delfour accueillit cependant fort mal. Saisissant un fouet-redresseur, il le lança brutalement à la tête de M. Housé, qui eut le crâne fracturé ; on dut lui faire subir l'opération du trépan, et, à l'heure actuelle, les médecins ne peuvent encore se prononcer sur les suites de cette brutalité.

Delfour est condamné à six mois de prison.

Le vol des Bains Lillois

Le 4 juin, des agents de police en tournée dans les remparts surprenaient trois individus fort occupés à défoncer une caisse volée la nuit précédente, aux Bains Lillois. Interrogés, les trois rôdeurs, Augustin Moulard, 19 ans, Henri Decampi, 26 ans, Isaie Delbecq, 24 ans, déclarèrent avoir trouvé dans la rue cette caisse qui ne contenait d'ailleurs que 1 fr. 50. Le tribunal ne se laisse pas convaincre par leurs protestations d'innocence et les condamne : Moulard à 15 jours de prison (sursis), les 2 autres à 20 jours chacun.

Une série de vols

Mme Ducatillon, cabaretière à Templeuve, trouva, dans un garage, le 8 mars dernier, un individu occupé à manger des œufs et du jambon qui lui avaient été dérobés. A sa vue l'individu prit la fuite.

Le 21 avril, quelqu'un pénétrait dans la maison de M. Bonnet François, sellier-bourrelier, et y volait une somme de 12 fr.

Dans les premiers jours de juin, M. Varache, teinturier, rue Solférino, à Lille, constatait la disparition de deux pneus et d'un pneu d'auto enfermés dans son garage.

Une mandatrice surprenait d'abord l'auteur de ces vols était un sieur Félix Alexandre, sans domicile fixe. Le tribunal le condamne à un an et un jour de prison.

La bonne aventure

Rosalie Lagrain, 23 ans, dit la bonne aventure. Moyennant un franc, elle annonça à Mme Tanchon, 2, rue Gombert, à Lille, qu'une avalanche de malheurs allait s'abattre sur elle, que, pour y parer, il était indispensable de lui remettre 15 fr. Mme Tanchon résista d'abord à cette demande ; mais à force de menaces, Rosalie Lagrain réussit à lui extorquer cette convoitée.

Pour escroquerie le tribunal la condamne à 4 mois de prison.

Mœurs

M. Jules Dol, chef appréteur chez M. Derville, rubanier à Comines, était poursuivi, samedi, sous la prévention d'outrage public à la pudeur. On lui reprochait de s'être livré à des actes immoraux en sa présence de quatre jeunes apprentis de la rubanerie. Les débats n'ayant pas suffisamment établi la prévention, M. Dol a été acquitté.

Défenseur : Me Spriet.

ETATS CIVILS
LILLE

Naissance. — Henri Crépart, rue des Rogations, 24.

Publications de mariage. — Entre : Dubois Adolphe, couvreur, impasse Ramart, 15 et Dechambre Marguerite, couturière, rue de l'Est, 7. Dumortier Emile, ajuster à Paris et Demaude Zélie, sans profession, rue du Buisson, 44 — Dariepe Albert, cartonnier, rue du Croquet, 11 et Lemmens Berthe, mécanicienne, rue de l'Ecole, 10 — Dewetrold Georges, tourneur, rue de Condé, 69 et Monnet Zaïma, fileuse, rue Philippe-de-Comines, 29 — De Pasmandier Emile, empirheur, cité Saint-Louis, 4 et Buvrin Jeannette, fileuse, rue Courmont, 1 — Declercq Alphonse, teesand, cité Lambert, 17 et Rivet Hélène, couturière, cité Bonnet — De Brouder Félix, tourneur en cuivre, cour Paul, 84 et Ficq Blanche, dévideuse, rue Newton, 5 — Deuchy Louis, caporal tambour au 43e régiment d'infanterie à Lille et Hallez Jeanne, fileuse, rue d'Agrocole, 25 — Didier Gaston, employé de commerce, rue Cœurez, 22 et Hermes Louise, corsetière, rue d'Amsterdam, 35 — Dubamel Henri, cocher à La Madeleine et Chevalier Elise, ménagère à Lille — Pontaillier Virgile, employé à Lille et Annebin Louise, cousière à Lille — Alma Pierre, pâtissier, rue de Gand, 24 et Dhaert Léonie, fleuriste, 18. 74 — Bécamelux Eugène, mécanicien à Hellemmes et Meurein Marie, vendeuse, rue du Vert-Bois, 3 — Bardelli Fernand, livreur, cour Trésel 7 et Briche Germaine, gaîtée, chouse, cour Newton, 5 — Gornet Paul, mécanicien à La Madeleine et Vermeeren Eugénie, chapelière, rue Vauban, 5 — Lerpinière Alphonse, ajuster, cité des Postes, 5 et Vandenbelden Malvina, fileuse, cité Brédenance, 8 — Fouquart Lucien, représentant à Hellemmes et Ernhart Raymonde, sans profession, rue Léon-Gambetta, 70 bis — Francomme Armand, cannonnier, rue d'Arcole, 19 et Boucheron Lucie, couturière, rue de Paris, 187.

Fernand Marius, négociant à Villeneuve et Ecrohart Jeanne, sans profession, rue Pueble, 28 — Hovel Louis, mariner, rue de la Haute-Deûle, 1 et Rouwyn Adrienne, couturière à Dunkerque — Jasin Louis, fitter, rue des Moulins-de-Garin, 11 et Drielle Eugénie, ménagère, 14 — Mailliet Edouard, chauffeur, rue des Bonnes-Rappes, 14 et Pichon Mathilde, ménagère, rue du Magnail, 1 — Pruvost Maurice, comptoir des Postes, rue Caumartin, 4 et Bénard Violette, sans profession, rue de la Renaissance, 22 — Sellier Michel, fleur, rue Balzac, 12 et Verrinne Gabrielle, cotonnière, id. — Thodt Edouard, ajuster, rue du Pôle-Nord et Belperche Angèle, épluchouse, rue d'Iéna, 75 — Allard Georges, chaudronnier, rue du Marché, 63 et Lemaire Célie, employée, cour Mélaire, 97 — Forgeot Marius, tourneur en cuivre, rue Mercier, 57 et Duvet Marie, coiffeuse, id. — Lelaucin Daniel, peintre, rue Ramail, 55 et Corbin Angèle, couturière, rue du Curé-Saint-Sauveur, 2 — Manglier Adrien, chef de rayons à Grenoble et Fauvel Auguste, sans profession, rue du Faubourg, 44 — Ollivier Joseph, étudiant, rue Brûle-Maison, 25 et Le Glorlec Alexandrine, professeur de Français à Lodz — Salembier Valentin, sans profession à Marcq-en-Barœul et Capon Marie, sans profession, rue Bourjembois, 6 — Vermeulen Léon, employé de commerce, rue Solférino, 100 bis et Cuiot Flore, sans profession, id. — Dulhoy Isidore, mécanicien à Marquette et Dechy Mathilde, ménagère à La Madeleine — Hirrelfeld Joseph, portefaix, pavillon Saint-Maurice, 29 et Demeur Eugénie, continuesse, id. — Tranchant Ferdinand, domestique, rue Brûle-Maison, 161 et Delval Virginie, lingère, rue Henri-Kolb, 19 — Perle Frédéric, chapelier à La Madeleine et Erhardt Emilie, sans profession, rue de Paris, 148.

AU PHÉNIX
14 Rue Neuve, LILLE
SPÉCIALITÉ DE CHEMISES TOUTES FAITES EN SUR mesure 2145

Décès. — Louis Delhaye, rue des Postes, 18 — Martin D'Orgy, 56 ans 1/2, époux d'Epolline Lestarquit, cour Bousquey, 3 — Théodore Swiggers, 7 mois 1/2, rue Fénelon, 2.

ROUBAIX

Naissances. — Piet Julien, 50, rue de Condé — Deuoll Gustave, 113, rue de la Guirguette — Mauseyn Marthe, 41, rue du Collège — Sallé Marie-Thérèse, rue de Bouvines, cour Fontier, 10 — Delusse Arthur, 11, rue Beauvreuil — Bernaud Marcel, rue Tourcoing — Dewinne Marie, 111, rue de France — Coolombier André, 19, rue Foucault.

Décès. — Tiberghien Rosalie, 75 ans, 80, rue Sainte-Rosch — Debouvrie Lucie, 83 ans, 76, rue de Lannoy — Debruyne Félix, 65 ans, 148, rue du Fontenoy — Dubly Alphonse, 37 ans, 1a Prutenelle.

TOURCOING

Naissances. — Vanwonlenghem Léopold, rue de Wasquehal, cour Darras, 4 — Vanhuyse Julia, rue des Ursulines, 11 — Henrotin Alofs, rue de Menin, cour Bourle, 41 — Lambert Gerard, rue des Piats, 88.

Décès. — Vandenbogaerde Emile, 3 ans, rue du Moulin-Fagot, 103 — Tiberghien Marie, 11 ans, rue de l'Abattoir, 15 — Houcke Jean, 80 ans, rue de la Prairie, 5.

Publications de Mariage. — Entre : Demonne Julien, conducteur à Tourcoing et Lambert Berthe, piquiètre à Croix — Delière Achille, tisserand à Wattrelos et Bouchaert Hélène, doubleuse à Wattrelos — Flipo Alexandre, magasinier, rue de la Potente, 125 et Vermen Hélène, doubleuse, rue de le Croix-Rouge, 229— Lagache Victor, rattacheur, rue des Coulons, 32 et Desmoulins Rachel, doubleuse, rue du Jura — Lerman Jean, serrurier, rue de Verdun, 67 et Bernango Berthe, doubleuse, boulevard de l'Egalité, 19 — Monville Emile, fleur, rue des Ursulines, 65 et Quesnel Pauline, doubleuse, rue des Ursulines — Philemain Samuel, magasinier, rue du Casino, 39 et Roussey Rachel, ourlerande, rue du Casino, 8 — Thiel Joseph, rattacheur, rue du Brun-Pain, 231 et Depreis Célina, soigneuse, rue du Petit-Village, 112.

Décès. — Entre : Dalleur Joseph, tailleur d'habits, 44 — Vandendriessche Albertine, tisseuse — Castel Henri, débourreur et Glorieux Elise, doubleuse — Deschamps Antoine, trieur et Soyez Marie, piquiètre — Desumons Jules, sarrurier et Vermersche Alice, chocolatière — Duquesne Augustin, peintre et Cornelle Jeanne, moulinesse — Lecomte Gustave, magasinier et Dusouller Madeleine, soigneuse — Lepial Noël, typographe et Hiempens Blanche, dévideuse — Lictar Joseph, décorateur et Lerusle Jeanne, doubleuse — Millecamps Henri, mercier et Vandeveide Sophie, doubleuse — Plateau Albert, trieur et Delbergue Léontine, guipurière.

Manufacture de Chapeaux pour Hommes
MAISON VALLENTIN
LILLE — 34-36, Rue Neuve, 34-36 — LILLE
RAYONS ET MAGASIN SPÉCIAUX POUR Dames et Fillettes 2144

EXPOSITION
DE ROUBAIX
Maisons de 1er ordre spécialement recommandées à nos Lecteurs

LUNA-PARK. — Nombreuses attractions. — Tanagra — La Rose Joyeuse — Le Steamer — Toboggan, etc., etc. — Concerts après-midi et soir.—Ouverts tous les jours jusque 11 h. du soir.

VILLAGE SENEGALAIS. — Cent Sujets, Hommes, Femmes et Enfants, Danses, Chants, Tam-Tam, Travaux, Mœurs, Coutumes. — Visible tous les jours de 9 h. du matin à 11 h. du soir.

GRAND CAFE DE LA PAIX, LILLE (Grande-Place). — RENE, Propriétaire. — Consommations de Choix et de Marques. — Buffet Froid. — Spécialité de Boissons Glacées.

TAVERNE VIENNOISE, Rue de Paris, Lille, face au Théâtre. — Les meilleures Bières Munich en Fûts. — Restaurant à la Carte. — Plats du jour : 0,75 c. et 1 franc.

— Roussel Louis, journalier et Rollens Jeanne, ménagère — Wallard Achille, chaudronnier, cuivre et Maniaen Berthe, dévideuse — Wilkin Alphonse, homme de peine et Lermigeaux Berthe, soigneuse.

LA MADELEINE

Naissances. — Meulemeester Gabriel, rue de Berkeu, 14 — Deltombe Marceau, rue Saint-Charles, cour Choquel — Bidar Fernand, rue de Lille, 176 — Boissaussin Renée, rue Saint-Crépin — Beaudry Charles, rue de Marquette, 38.

Mariage. — Entre : Tanche Arthur, tanneur à La Madeleine et Wildenberg Jeanne, cousine à La Madeleine — Duhamel Henri, cocher à La Madeleine et Chevalier Elise, ménagère à Lille.

Décès. — Milleville André, 81 ans, s. p., rue de Marquette, 188 — Baisile Cédric, 9, p., 84 ans, id. — Rebiens Colette, ménagère, 50 ans, rue du Quesl, 151 — Decouynck Georges, 6 mois, rue de Lille, 176 — Billemont Marcel, 9 ans, p., 71 ans, rue de Marquette, 188 — Noté Achille, 1 mois, rue de Lille, cour Dernin, 12 — Denève Paul, 2 mois, rue du Quest, 5.

VALENCIENNES

Naissances. — Andréa Masart, rue Amédée-Bilaut, 5 — Dumez Pierrette, rue Sainte-Catherine, 17 — Charles Milot, rue Basse, 10 — Irma Lefebvre, faubourg de Saint-Vaast-la-Haut — Clément Dufau, rue Pierre-Wurmi, 51 — Suzanne Dunkerque, rue Amédée-Bulliot — Simonin Sabine, place Taffin, 6 — Madeleine fleury, rue George-Chastenin, 6 — Aline Decourt, rue du Jonquet — Laure Figue, rue du Bégnatage, 5 — Rene Dujas, avenue Dampierre — Marcelle Alexandre, rue du Profond-Sens, 7 — Céline Carlier, Blanche-Maison — Claude Desculit, rue Amédée-Bulliot — Gaston Dauid, rue des Moulineaux, 23 — Louise Beudry, rue de l'Intendance, 9.

Publications de mariages. — Entre : Georges Bigaux, journalier à Valenciennes, et Noémie Buisayne, ménagère à Godewaersvelde — Damien Bouyx, chaudronnier à Valenciennes et Ledrumond, gilsiers à Valenciennes — Emile Hayet, garçon-brasseur à Valenciennes, et Elodie Demoulier, servante à Lens — Victor Tellier, employé à Valenciennes, et Louise Carlin, sans profession, à Anzin — Charles Marechal, employé à Valenciennes, et Sophie Wallerand, sans profession, à Anzin — Henri Cousin, employé de ligne à Lambersart, et Victorine Gobert, modiste, à Lambersart.

Mariages. — Entre : Emile Carpiaux et Irma Vanhoutte — Muret Créteur et Clémence Bary — Alexandre Bondroit et Marguerite Léonard — Jules Malvaud et Marie-Louise Coquelin — Louis Rulin et Jeanne Bourdon — François Leurette et Alphonsine Leclercq — Fernand Delsart et Céline Cheneux.

Décès. — Albert Coquelet, 11 jours, rue de la Gare de Marly — Zima Guillez, 33 ans, rue Amédée-Bulliot — Julien Dieu, 24 ans, rue de Famars, 109 — Charles Rossy, 52 ans, rue Amédée-Bulliot — Eugène Lefebvre, 42 ans, rue Amédée-Bulliot — Emile Lalin, 3 ans, faubourg de Cambrai — Charles Dupier, 73 ans, rue Lelirun, 39 — François Gaziole, 5 ans, rue Amédée-Bulliot.

LENS

Naissances. — Muscfiel Arthur — Dutertre Théophile — Camus Léonce — Burnay Yvonne — Vallaya Marie — Horq Marie — Rousset Charles — Legrand René — Legrand Hubert — Destoover Julia — Wawrek Emile — Lelebvre André.

Publications de mariage. — Entre : Turbaut Fernand, accrocheur aux mines, à Lens, et Lanel Rachel, couturière, à Lens — Leclerre Ferdinand, ajuster, à Lens, et Hoarau Elisabeth, couturière, à Lens — Bourlet Juvénal, houilleur, à Bruay, et Decoopman Marie, sans profession, à Bruay — Gaunel Emile, mécanicien, à Lens, et Rose Eugénie, sans profession, à Lens — Dolle Emile, à Lens, et Tarmarche Jeanne, ménagère, à Calais — Delaby Joseph, marchand-tailleur, à Lavin, et Penez Jeanne, sans profession, à Lens.

Mariages. — Entre : Brabant et Dupont — Cordonnier et Soels — Peers et Meyeux — Lejeune et Lecoq — Dupuis et Dupuis — Dupuis et Obreur — Cauvin et Lambin — Capet et Garde — Mailliez et Dericourt — Bimont et Richard — Vanderstraelen et Quéniart — Jaudelbourg et Bénal.

Décès. — Lalaux Dominique, 71 ans, veuf de Chevalier Marie — Taverniers Constant, 71 ans — Bénel, veuf de Bardiau Charlotte — Dupuis Léonce, 1 an — Grevet Louise, 89 ans et demi, célibataire — Delmare Emile, 28 ans, époux de de Lehaghe Angèle.

MAGOLES-BAINS

Naissances. — Francis Vincke, rue de Sues, 28 — Eugène Collin, rue de Suez, 74 — René Pallroix, rue de Suez, 7 — Paul Vidrié, impasse de la Garenne, 8 — Similien Augustin, rue de l'Hôtel-Ville, 33.

Mariage. — Entre : Corentin Fécec, accordeur de pianos, et Valentine Maes, domestique.

3 Années de maladie. Enfin délivrée!

Madame Thuriot, rue Carco, n° 3, à Malakoff (Seine), nous a écrit :

« Depuis mon accouchement, il y a 3 ans, ma santé était resitée mauvaise. J'ai beaucoup souffert. Je n'avais plus d'appétit et mes mets préférés me laissaient indifférente. Mes nuits se passaient souvent sans sommeil. Lorsque je me hatesais pour ramasser un objet, j'étais prise de vertiges et j'avais de la peine à ma relever. J'étais toujours oppressée et dans mes oreilles un bourdonnement presque continuel se faisait entendre. Enfin j'avais constamment la migraine et ma tête était en feu alors que je sentais froid par tout le corps. Ajoutez à ces maladies une faiblesse et grande que je ne pouvais me livrer à mes occupations. Pendant 3 mois mon état n'a pas varié. On m'encourageait, on me soignait suivant les ordonnances délivrées mais tout semblait inutile. On m'avait dit bien souvent que les Pilules Pink me rétabliraient. J'ai voulu faire usage de ce médicament et il m'a effectivement très bien rétablie. Grâce aux Pilules Pink je suis de nouveau femme que j'étais autrefois. Je n'ai qu'un regret, ne pas avoir pris les Pilules Pink plus tôt. »

Nous avons des milliers d'attestations ; nous choisissons de préférence pour la publication celles qui étaient de personnes gravement atteintes, qui ont souffert pendant longtemps et qui n'ont trouvé aucun bénéfice dans les traitements suivis antérieurement au traitement des Pilules Pink. Suivant le proverbe On peut la plus peut le moins », on comprendre que les Pilules Pink guérissent alors avec la plus grande facilité les malades au début de l'anémie, les jeunes filles chlorotiques, celles qui ont de la faiblesse.

Les Pilules Pink guérissent toujours sûrement et rapidement toutes les maladies ayant pour origine la pauvreté du sang, la faiblesse du système nerveux. Ces maladies sont : l'anémie, la chlorose, la faiblesse générale, les maux d'estomac, migraines, névralgies, sciatique, douleurs, épuisement nerveux, neurasthénie, irrégularités des femmes.

On trouve les Pilules Pink dans toutes les pharmacies et au dépôt : pharmacie Goblin, 23, rue Ballu, Paris. 1 fr. 50 la boîte ; 17 fr. 50 les 6 boîtes, franco. 2320

PETITE CORRESPONDANCE

Droit naturel

Un ouvrier. — L'article 5 de la loi du 12 avril 1906 stipule formellement que les avantages concédés par la présente loi s'appliquent aux maisons destinées à l'habitation collective, lorsque la valeur locative de chaque logement ne dépasse pas, au moment de la construction, le chiffre fixé pour chaque département, tous les ting ans, par une commission siégeant au siège du département. Ce chiffre ne peut être supérieur aux maximums déterminés ci-après, ni inférieurs de plus d'un quart aux dits maxima ; commune de 200,001 habitants et au dessus 410 fr. Quant à la patente, d'après Dalloz, l'exemption accordée aux ouvriers a soulevé des difficultés en ce qui concerne les commis-voyageurs, chargés de placer les produits de leur patron. La solution qui paraît prévaloir est qu'ils ne peuvent réclamer l'exemption que s'ils sont employés par une seule maison, dont ils touchent un traitement fixe auquel peuvent s'ajouter des frais de voyage, s'ils sont remboursés par des remises proportionnelles aux opérations qu'ils font, ils deviennent, vis-à-vis du Trésor, des commerçants agissant pour leur compte et passibles, à ce titre, de la patente. Il en est de même de ceux qui voyagent pour plusieurs maisons. La demande en décharge doit être adressée au Préfet ou au Sous-Préfet dans les trois mois de la publication du rôle, ce délai est d'ordre public. Vous feriez bien de voir le contrôleur des contributions directes de votre circonscription.

Maître D.

Feuilleton du 19 juin — N° 61

Belle-Rose

Par Amédée ACHARD

— Eh ! parbleu ! on est à peu près sûr de triomphes d'une femme, et vous m'envoyez un phénomène ! Sur ma parole, Hélotse, de fidèle mémoire, n'est point digne, à mon avis de lacer le corset de Mme d'Albergotti.

— Bref, elle aime mieux la prison ou le cloître que votre personne ?

— Vous m'en voyez tout humilié. Savez-vous bien, monseigneur, que s'il y avait beaucoup de ces femmes-là à Paris, il faudrait se faire moine ou naître abbé. C'est d'un très mauvais exemple pour le cœur, et je ne saurais trop vous engager à l'enfermer au plus vite.

— Reposez-vous sur moi de ce soin, répondit M. de Louvois en écrivant quelques mots sur un papier.

— Eh bien ! que Votre Excellence me traite de tête sans cervelle, de fou, de vaniteux, je crois, sur mon honneur ! que je vais en train d'aimer Mme d'Albergotti depuis qu'elle m'a parlé de la sorte.

— Aimez-la tant qu'il vous plaira. Il faudrait que vous fissiez son mari pour l'empêcher d'aller au couvent.

— C'est donc bien décidément votre intention de Monsieur ?

— Je ne répète jamais deux fois la même chose, mon ami. Et puis, ne le mens-vous pas, l'oiseau en cage appelle l'oiseau du ciel. Avec un, le chasseur en a deux.

— Vous êtes un terrible homme, monseigneur !

— Oh ! je commence, murmura M. de Louvois. Ceux qui ne voudront pas plier casseront.

— Allons ! s'écria M. de Pomereux, qui l'avait écouté, me voilà fixé, et très décidément je serai amoureux de Mme d'Albergotti.

— Vous voyez que j'y mets de la complaisance, je vous la garde.

L'accent de M. de Louvois fit tressaillir M. de Pomereux, qui n'était pourtant pas trop facile à émouvoir. Il tourna vers la porte du cabinet où était Suzanne un regard de pitié et sortit.

Aussitôt après, M. de Louvois eut un instant de conférence avec M. de Charny.

— Eh bien ! lui dit le ministre, elle refuse M. de Pomereux.

— C'est qu'elle aura flairé le tombeau, répondit froidement M. de Charny.

— Il nous reste le couvent, c'est encore assez joli, reprit M. de Louvois en mettant sa signature au bas de la lettre qu'il venait d'écrire.

— Bah ! fit le confident, une cellule vaut une hôtel.

Bientôt après, un huissier vint avertir Mme d'Albergotti qu'il était temps de partir. La marquise se leva et descendit dans la cour de l'hôtel, où elle vit un carrosse aux armes du ministre. Le gentilhomme qui l'avait, dans la matinée, conduite à M. de Louvois, l'attendait sur le perron. C'était M. de Charny. A la vue de ce pâle et froid visage, Mme d'Albergotti eut un frisson ; elle détourna les yeux et sauta, sans lui prendre la main, dans la voiture où M. de Charny s'assit bientôt après. Le cocher fit claquer son fouet et les deux chevaux partirent. Comme le carrosse tournait dans la cour, même d'Albergotti vit par la portière le visage de M. de Louvois, qui regardait derrière les vitres de son cabinet ; mais les chevaux allaient au galop et une vitesse extrême.

— Où me conduisez-vous, monsieur ? demanda Suzanne à M. de Charny.

— Au couvent des dames bénédictines de la rue du Cherche-Midi.

XXXIII

Le Couvent de la rue du Cherche-Midi

Le couvent des dames bénédictines de la rue du Cherche-Midi était alors un des couvents les plus renommés de Paris pour l'austérité de sa discipline. C'était un grand bâtiment carré, allongé de deux ailes qui le coupaient à angle droit ; tout alentour s'étendaient de vastes et beaux jardins, qui faisaient de cet asile de la religion un rempart vertueusement plein de fraîches ruelles et de sentiers nombreux. Et au milieu de ce grand parc frais et souriant, le couvent, avec ses murs blancs et ses toits gris, dont nul bruit ne s'échappait, avait un aspect morne qui glaçait le cœur. C'était comme un grand tombeau entre des fleurs. Au nom de M. de Louvois, la porte s'ouvrit; Mme d'Albergotti et son guide descendirent du carrosse ; on conduisit Suzanne dans une petite pièce où il n'avait pour tout meuble qu'un banc de bois, un christ et un prie-Dieu, et M. de Charny fut introduit dans le parloir, où la supérieure l'attendait.

— Veuillez attendre ici quelques instants, madame, dit M. de Charny à Suzanne en la quittant : l'asile que M. de Louvois vous a choisi vous dérobe à un monde corrupteur qui aurait peut-être un jour flétri votre pureté. Je vais vous recommander aux bonnes mains pieuses de madame la supérieure. C'est l'ordre exprès du ministre, et si mon faible crédit y peut quelque chose, croyez que je ne négligerai rien pour que vous soyez traitée ici comme vous le méritez.

Mme d'Albergotti s'inclina sans répondre. La voix de cet homme lui figurait le sang dans les veines. La lettre dont M. de Charny était porteur était conçue en termes clairs et précis. Aussitôt qu'elle en eut pris connaissance, la supérieure entra respectueusement l'envoyé du ministère.

— Veuillez assurer M. de Louvois, dit-elle, que ses instructions seront observées ; je sais trop ce que lui doit la maison dont j'ai la direction pour y manquer.

— Madame répondit M. de Charny, cette lettre a pu vous dire que M. de Louvois m'avait en quelque sorte remis la tutelle de la personne qu'il vous envoie. Son intention est qu'elle entre en religion dans deux ou trois mois, à moins qu'elle ne se soumette pourtant à sa volonté.

— Elle y entrera, monsieur.

— C'est un esprit entêté, malheureusement enclin aux choses du monde, peu ma